



## **Journée séance d'essais 21 février 2016**

L'ASAC-Champagne organise le dimanche 21 février 2016, à partir de 9h (arrivée et mise en place), de 10h à 12h et de 14h à 17h (roulage), sur un secteur déterminé près d'Epernay, une séance d'essais privés sur routes fermées, pour les licenciés de l'ASAC-Champagne, en priorité, avec leurs véhicules de type berline de compétition.

Cette organisation a pour objectif de proposer aux concurrents évoluant dans différentes disciplines de la FFSA, de réaliser des tests d'avant-saison, en toute sécurité, avec un encadrement dédié, et d'éviter les essais sauvages sur routes ouvertes.

### **Conditions d'inscription**

Cette séance d'essais est ouverte, en priorité, aux membres de l'ASAC-Champagne (pilote et/ou copilote).

Les véhicules de compétition acceptés doivent répondre aux critères de sécurité exigés par la FFSA et sont obligatoirement des berlines (sauf demande particulière soumise à accord préalable et selon les impératifs de sécurité).

Les pilote et copilote doivent être à jour de leurs licences FFSA 2016. Les participants doivent être obligatoirement en possession de leurs équipements de sécurité (combinaisons, casques, Hans, gants pour le pilote...) prévus par le règlement de la FFSA.

Afin d'être acceptés, ils doivent fournir obligatoirement, en plus du bulletin d'inscription :

- copie de la licence en cours,
- copie du permis de conduire,
- copie du passeport technique du véhicule (par le propriétaire du véhicule).

### **Description de la base d'essai**

La base d'essai est typée Rallye Epernay-Vins de Champagne. Le terrain spécifique peut être inadapté à certains véhicules.

Ces essais privés sont réalisés sur routes fermées et **strictement interdits au public**.

Le lieu exact et son organisation seront communiqués uniquement aux inscrits.

### **Nombre de places et consignes de sécurité**

Dans un souci de sécurité, le nombre de voitures autorisées est limité à 25. L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre cette séance d'essai si les règles de sécurité ne sont pas respectées.

Pour cette séance d'essais, il est indispensable de respecter les lieux mis à disposition en respectant les règles à savoir bâche au sol sous les voitures, extincteur à proximité et enlèvement de tous les déchets en fin de journée.

Les participants s'engagent à une séance d'essais privés et non à une course chronométrée. Le pilotage doit se faire avec de la réserve ; tout incident peut entraîner des conséquences sur les autorisations du Rallye Epernay-Vins de Champagne, du 1<sup>er</sup> au 3 avril.

### **Tarif**

Membre ASAC-Champagne : 90 € (assurance comprise).

### **Assurance**

L'ASAC-Champagne a souscrit une assurance Responsabilité Civile pour les dommages causés par les véhicules des participants aux riverains, vignes... sur les portions de routes fermées par ses soins.

### **Inscription**

Les équipages peuvent effectuer une pré-inscription par mail à l'adresse [contact@asac-champagne.fr](mailto:contact@asac-champagne.fr)

avant le 14 février 2016.

Pour valider cette inscription, ils doivent retourner le chèque et l'engagement au plus tard le 16 février 2016 à l'adresse postale

ASAC-Champagne

Inscription séance d'essais

172 ZAC des Bas Jardins

51530 Dizy

*Amis pilotes et copilotes, l'ASAC-Champagne compte sur votre raison et votre passion pour notre sport, sur votre respect des règles afin de rendre cette journée agréable.*